



MRC DU HAUT-RICHELIEU
Comité administratif
Séance ordinaire

Mardi, 1^{er} février 2022
9h00
Ordre du jour

AVIS : En vertu du décret 885-2021 du 23 juin 2021, la séance est enregistrée et tenue sans la présence du public. Les élus sont invités à y participer en personne, par téléphone ou par visioconférence. Un avis a été publié à l'effet que toute personne peut, préalablement à la séance, acheminer ses questions via le site internet de la MRC. Ces dispositions exceptionnelles tiennent compte de la pandémie causée par la COVID-19.

- 9h00 Ouverture de la séance.
- Adoption de l'ordre du jour.
- Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 30 novembre 2021.
- 1.0 URBANISME**
- 1.1 Divers**
- 1.1.1 Point d'information : Municipalité d'Henryville : Dépôt d'une demande d'exclusion de la zone agricole auprès de la CPTAQ.
- 1.1.2 Point d'information : Commission mixte internationale (CMI) : Réunion publique du Groupe d'Étude du lac Champlain et la rivière Richelieu visant la présentation des résultats des recherches.
- 1.1.3 Inventaire patrimonial : Autorisation d'un appel d'offres pour la réalisation de la phase 1.
- 1.1.4 Régime transitoire de gestion des zones inondables, des rives et du littoral
- A) Entrée en vigueur le 1er mars 2022 : Impacts sur la réglementation des municipalités et du schéma d'aménagement et de développement.
- B) Terres cultivées en zones inondables endiguées : Appui aux démarches de l'UPA pour la reconduction de l'entente administrative.
- C) Dignes de la rivière du Sud : Résolution visant à obtenir leur reconnaissance par le gouvernement du Québec.
- 2.0 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**
- 2.1 Programmes PAU/PME et AERAM : Octroi de prêts.
- 2.2 Point d'information : Rencontre avec les représentants de la Fondation Santé Haut-Richelieu-Rouville : Projet majeur en santé mentale à l'hôpital du Haut-Richelieu (1 174 430\$, 2\$/habitant pour 5 ans).
- 2.3 Politique culturelle du Haut-Richelieu : Adoption et lancement.
- 2.4 Fonds régions et ruralité (FRR)
- 2.4.1 Priorités d'intervention 2022-2023, reddition de compte et rapport annuel d'activités.
- 2.4.2 Proposition d'entente sectorielle pour l'adhésion au programme Arterre.
- 3.0 GESTION INTÉGRÉE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES**
- 3.1 Règlement 389 : Nomination de M. Stéphane St-Martin à titre de personne désignée pour la Municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix.
- 4.0 SCHEMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE**
- 4.1 Point d'information : Avis de non-conformité des modifications du SCRI proposées au MSP : Suivi.

4.2 Suivi à la demande de M. Pierre Chamberland, maire de la municipalité de Saint-Valentin, relativement à d'éventuels regroupements de services incendie.

5.0 ÉVALUATION

5.1 Autorisation à procéder à un appel d'offres pour la réalisation de l'inventaire annuel.

6.0 FONCTIONNEMENT

6.1 Finances

6.1.1 Liste des comptes.

6.1.2 Ressources humaines : Appel de candidatures suite à un départ à la retraite et ajustements.

6.1.3 Refonte du site Web : Autorisation.

6.2 Divers

6.2.1 Demandes d'appui :

A) MRC Avignon : Financement du 211 par le gouvernement du Québec pour assurer un service national.

B) MRC d'Abitibi : Impacts du projet de loi 103 sur l'aménagement du territoire et la vitalité des régions.

7.0 COURS D'EAU

7.1 Règlement 449 : Nomination de M. Alexandre Henry à titre de personne désignée pour la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville.

7.2 Règlement 449 : Nomination de M. Stéphane St-Martin à titre de personne désignée pour la Municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix.

7.3 Dignes et stations de pompage de la rivière du Sud : Ajustement de la répartition des quotes-parts.

7.4 Cours d'eau Grande Décharge des Terres Noires, branche 11 - Mont-Saint-Grégoire : Entérinement de factures et autorisation à répartir - Les Entreprises Réal Carreau inc. (17-097-037) 648,35\$; Les Entreprises Réal Carreau inc. 694,86\$; Frais d'administration 4,87\$ pour un total de 1 348,08\$.

8.0 VARIA

9.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

10.0 LEVÉE DE LA SÉANCE